



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
17 avril 2019  
Français  
Original : anglais

---

**Session annuelle de 2019**

30 mai, 3-4 et 6-7 juin 2019, New York

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Évaluation**

**Réponse de l'administration à l'évaluation de l'appui  
du PNUD à la réduction de la pauvreté dans les pays  
les moins avancés**

1. En 2018, le bureau indépendant d'évaluation (BIE) a évalué l'appui du PNUD à la réduction de pauvreté dans les pays les moins avancés (PMA) entre 2014 et 2017 en mettant l'accent sur : a) l'appui aux efforts nationaux visant à réduire la pauvreté dans les pays les moins avancés et b) la mesure dans laquelle le PNUD a tiré parti de ses programmes dans les domaines de l'environnement, du développement local et de la prévention des crises pour promouvoir les approches visant à réduire la pauvreté de manière durable. L'évaluation a été préparée conformément au plan d'évaluation à moyen terme pour 2018-2021, approuvé par la décision 2018/4 du Conseil d'administration. Le résumé analytique de l'évaluation figure dans le document [DP/2019/4](#).

2. L'évaluation a porté sur la contribution des programmes de pays et des projets mondiaux et régionaux menés par le PNUD pendant la période 2014-2017 dans cinq axes d'intervention, à savoir : la croissance inclusive et l'emploi, le développement économique local, les moyens d'existence durables, la relance économique rapide, l'intégration des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs de développement durable. Tous les pays les moins avancés d'Afrique, d'Asie et du Pacifique et de la région des États arabes ont été examinés, ainsi que Haïti, dans la région des Caraïbes.

3. L'accent sur la transformation des conditions de vie des populations pauvres et marginalisées est au cœur du mandat du PNUD. Le PNUD accueille avec satisfaction les conclusions et les enseignements de l'évaluation, qui inspireront la nouvelle proposition d'élimination de la pauvreté du PNUD pour les pays les moins avancés conformément au Plan stratégique 2018-2021. L'organisation se fondera sur les domaines qui ont été considérés comme solides, tout en renforçant ceux qui en ont besoin. La réponse de la direction a tiré parti des échanges avec les membres du Conseil d'administration, les observateurs et le Bureau indépendant d'évaluation.



## I. Le contexte mondial de la pauvreté et le Programme de développement durable à l'horizon 2030

4. Malgré le déclin rapide, de plus d'un milliard, du nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême au cours des 25 dernières années, d'importantes disparités subsistent au sein des pays et d'un pays à l'autre. On estime qu'aujourd'hui 700 millions de personnes environ vivent avec moins de 1,90 dollar par jour. Si l'on considère les privations simultanées et multiples auxquelles sont confrontés les individus, les chiffres sont impressionnants : au total, 1,3 milliard de personnes subissent une pauvreté multidimensionnelle<sup>1</sup>. La pauvreté touche les femmes de façon disproportionnée, la moitié des personnes vivant dans la pauvreté ont moins de 18 ans<sup>2</sup> et les pauvres vivent de plus en plus en milieu urbain<sup>3</sup>. La moitié environ des pauvres du monde vivent dans des pays affectés par une fragilité et des cycles répétés de violence et de conflit. Bien que la classification des pays les moins avancés ne se limite pas au revenu et que 17 pays les moins avancés soient considérés comme des pays à revenu intermédiaire, il convient de noter que les pays à revenu intermédiaire abritent 73 % de la population pauvre mondiale.

5. Comme le constatent le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres conventions internationales, la pauvreté reste le plus grand enjeu mondial de notre époque et l'inégalité augmente dans de nombreux pays. Par différents mécanismes de causalité, la pauvreté et l'inégalité sont étroitement associées à un grand nombre des objectifs de développement durable et leurs cibles, et sont influencées par les progrès enregistrés dans la réalisation de ces objectifs. De fait, l'une des principales implications des fortes inégalités est qu'elles peuvent faire obstacle à la réalisation de l'objectif d'élimination de la pauvreté. Le principe de ne pas faire de laissés-pour-compte exige des actions audacieuses et source de transformation pour mettre fin à des schémas persistants de pauvreté et d'inégalité qui perpétuent la marginalisation et la discrimination.

6. Pendant plus de trois ans, la progression vers la réalisation des objectifs de développement durable a été variable en raison de facteurs et de risques tels que des problèmes de gouvernance, les changements climatiques et la perte de biodiversité, ainsi que leurs effets – catastrophes naturelles et anthropiques, crises de l'eau, déplacements, qui font tous partie des 10 plus grands risques mondiaux<sup>4</sup>. Ces effets ont des répercussions au-delà des frontières nationales, ce qui rend encore plus difficile la réalisation du Programme 2030. De plus, des grandes tendances telles que l'innovation technologique, l'urbanisation rapide et les changements démographiques peuvent réduire ou augmenter les niveaux de pauvreté et d'inégalité, en fonction de la capacité d'un pays à y faire face. Des facteurs macroéconomiques tels que le

<sup>1</sup> La pauvreté multidimensionnelle identifie les multiples privations dont souffre un individu ou un ménage en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie, mesurées selon 10 indicateurs : niveaux de nutrition, mortalité juvénile, années de scolarisation, taux de scolarisation, accès à un combustible de cuisson, accès à des toilettes, accès à l'eau, accès à l'électricité, sol de l'habitat et possession de biens. Elle complète les mesures monétaires de la pauvreté en prenant en compte les privations dont souffrent simultanément les individus. Pour en savoir plus, consultez la page <http://hdr.undp.org/en/content/multidimensional-poverty-index-mpi>.

<sup>2</sup> Estimations de l'indice global de pauvreté multidimensionnelle 2018 publiées par le PNUD et l'Oxford Poverty and Human Development Initiative.

<sup>3</sup> Diana Mitlin et David Satterthwaite, *Urban Poverty in the Global South: Scale and Nature*, Routledge, Londres et New York, 2013. La Banque mondiale estime que d'ici 2035, la plupart des personnes extrêmement pauvres vivront en zone urbaine. Voir <http://blogs.worldbank.org/governance/governance-more-voices-mean-smarter-cities>.

<sup>4</sup> Forum économique mondial (2019), Rapport sur les risques mondiaux.

ralentissement de la croissance ou l'augmentation de la dette peuvent limiter encore la marge de manœuvre budgétaire et politique.

## II. L'élimination de la pauvreté dans les pays les moins avancés

7. Le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 a été adopté par les États membres pour aider les pays les moins avancés à surmonter les obstacles structurels afin d'éliminer la pauvreté, d'atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international et de permettre à la moitié des pays les moins avancés d'être reclassés d'ici 2020<sup>5</sup>. Actuellement, la liste des pays les moins avancés comporte 47 pays. Un progrès sans précédent a été enregistré en 2018, lorsqu'il a été recommandé de reclasser trois pays, le Bhoutan, Sao Tomé-et-Principe et les Îles Salomon. Le reclassement de l'Angola est prévu en 2021 et celui du Vanuatu en 2020. Le reclassement des pays les moins avancés est positif mais pose de nouveaux problèmes. Pour être reclassés, les pays doivent satisfaire deux des trois critères suivants : capital humain, vulnérabilité économique et revenu national brut par habitant. Aucun des pays dont le reclassement a été recommandé ne remplissait le critère de vulnérabilité, nécessaire pour garantir que les acquis du développement ne s'inversent pas<sup>6</sup>. Le PNUD doit aider les pays à réduire leur vulnérabilité dès le départ pour permettre des interventions de développement tenant compte des risques.

8. L'élimination de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Programme 2030 seront particulièrement difficiles pour les pays les moins avancés et les pays à faible revenu où les niveaux et les type de privation sont particulièrement importants, les infrastructures inadéquates, les économies vulnérables et les capitaux insuffisants<sup>7</sup>. Le PNUD, constatant la faiblesse du niveau de départ, la multiplicité des problèmes et le manque de moyens, reste engagé dans l'aide aux pays les moins avancés pour la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul conformément au Programme 2030 et aux autres engagements adoptés d'un commun accord par la communauté internationale.

9. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), « Depuis 1990, la proportion de pauvres vivant dans les [...] pays les moins avancés a plus que doublé à l'échelon mondial, atteignant nettement plus

---

<sup>5</sup> Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 : Projet de déclaration politique présenté par le Président (A/CONF.228/L.1), paragraphe 12 : « ... depuis la création de la catégorie des pays les moins avancés en 1971, quatre pays seulement ont officiellement été admis au retrait de la liste. Sur la base des tendances actuelles, des efforts concertés et renouvelés seront nécessaires pour permettre à la moitié des pays les moins avancés de répondre aux critères de reclassement d'ici 2020, comme envisagé dans le Programme d'action d'Istanbul. »

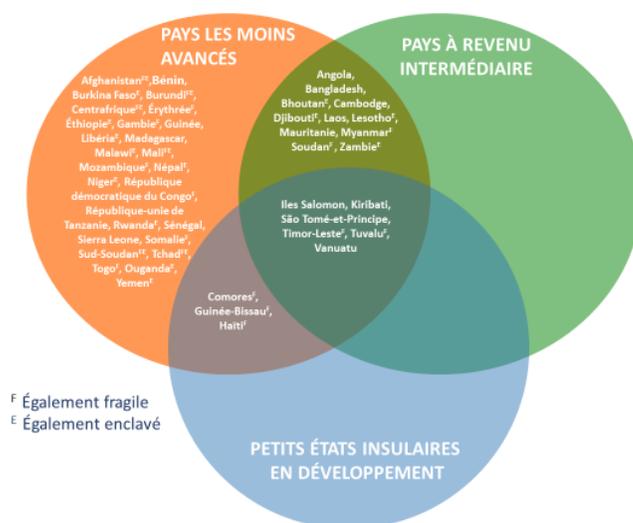
<sup>6</sup> Il est important de souligner que les pays les moins avancés ne deviennent pas des pays à revenu intermédiaire en sortant de cette catégorie. Le classement des pays les moins avancés est un classement des Nations-Unies géré par le Comité des politiques de développement, qui fait rapport au Conseil économique et social. Le classement des pays à revenu intermédiaire est géré par la Banque mondiale. Sur les 47 pays les moins avancés, dix-sept sont également des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

<sup>7</sup> Actuellement, 47 pays entrent dans la catégorie des pays les moins avancés (30 en Afrique, 12 en Asie et dans le Pacifique, quatre dans les États arabes et un dans la région Amérique latine et Caraïbes).

de 40 %. Le taux d'extrême pauvreté se situe entre 70 et 80 % dans six PMA et entre 50 et 70 % dans 10 autres.<sup>8</sup> »

10. Toutefois, les pays les moins avancés façonnent le paysage du développement et, en tant que groupe, ont fait des progrès significatifs au cours des deux dernières décennies. Il existe cependant des différences marquées entre les pays de cette catégorie : 17 d'entre eux sont des pays à revenu intermédiaire, 9 sont de petits États insulaires en développement, 17 sont enclavés et 20 sont considérés comme fragiles. Sept des 13 économies à la croissance la plus rapide au niveau mondial font partie de ce groupe : le Bhoutan, l'Éthiopie, le Mozambique, le Myanmar, la République démocratique du Congo, la République-unie de Tanzanie et le Rwanda<sup>9</sup>. Certains pays ont progressé suffisamment vite pour améliorer leurs perspectives de retrait de la liste des pays les moins avancés. Mais plus important encore, les progrès en fonction des indicateurs non liés aux revenus sont également évidents : entre 2000 et 2014, la valeur moyenne de l'Indice de développement humain des pays les moins avancés a augmenté de 26 %, contre une augmentation moyenne de 11 % pour l'ensemble des pays<sup>10</sup>. Par conséquent, une stratégie étroite ne pourrait pas satisfaire les besoins d'un groupe aussi divers.

Figure 1  
La diversité des pays les moins avancés<sup>11</sup>



<sup>8</sup> CNUCED, « Le piège de la pauvreté laisse les pays en développement encore plus à la traîne », communiqué de presse du 13 décembre 2016.

<sup>9</sup> Forum économique mondial, « Les 13 économies à la plus forte croissance dans le monde », 2015. Disponible sur <https://www.weforum.org/agenda/2015/06/the-13-fastest-growing-economies-in-the-world/>.

<sup>10</sup> Estimations du Bureau chargé du Rapport sur le développement humain au PNUD. Disponible sur <http://www.hdr.undp.org/>.

<sup>11</sup> *Source* : liste des PMA établie par le Comité des politiques de développement (décembre 2018), liste des pays à revenu intermédiaire établie par la Banque mondiale, liste des pays fragiles établie par la Banque mondiale, liste des pays enclavés établie par les Nations Unies, liste des Petits États insulaires en développement établie par les Nations Unies, situation des PMA, des pays à revenu intermédiaire et des États fragiles en mars 2019.

11. Conformément au constat de l'évaluation, à savoir que le PNUD est bien placé pour aider les pays en transition, et constatant que la plupart des pays les moins avancés resteront des pays africains, le PNUD élabore un rapport sur les opportunités et risques émergents du reclassement des pays les moins avancés d'Afrique dans le contexte des objectifs de développement durable, pour éclairer les discussions et l'action politiques dans ces pays.

### III. Résultats et conclusions de l'évaluation

12. L'administration du PNUD se félicite des résultats et des conclusions qui ont été présentés à l'issue de l'évaluation, qu'elle considère comme utiles pour guider ses activités de lutte contre la pauvreté dans les pays les moins avancés. Elle prend note des points forts sur lesquels le PNUD peut s'appuyer et des domaines que l'évaluation recommande de renforcer pour un meilleur alignement sur le Plan stratégique pour la période 2018-2021.

13. La précédente évaluation de la contribution du PNUD à la réduction de la pauvreté (2000-2013) avait montré que l'appui du PNUD avait été efficace pour aider les gouvernements à élaborer des politiques et des stratégies en faveur des pauvres, et infléchir la réflexion mondiale sur la pauvreté multidimensionnelle. Elle avait montré également que le PNUD pouvait faire davantage pour tirer parti de son influence en impliquant la société civile et les milieux universitaires. Elle attirait l'attention sur les insuffisances en matière d'alignement, en recommandant des mesures plus spécifiques pour mettre l'accent sur l'inclusion dans l'ensemble des activités du PNUD. Elle recommandait d'accroître ce qu'on appelle aujourd'hui l'intégration, afin que ses activités portant sur la gouvernance, l'environnement, la prévention des crises et le relèvement aient un maximum d'impact sur la pauvreté. Le PNUD a appliqué toutes les mesures prévues par l'administration et, en 2016, il a présenté une mise à jour détaillée au Conseil d'administration qui l'a accueillie favorablement.

14. L'administration du PNUD note avec satisfaction que la présente évaluation conclut que les approches et les domaines de son programme de lutte contre la pauvreté sont particulièrement pertinents pour les pays les moins avancés, et que le PNUD reste leur organisation de prédilection pour l'appui à l'élaboration de politiques comme à leur mise en œuvre. Le rapport souligne à nouveau la pertinence de l'approche véritablement intégrée du plan stratégique concernant les objectifs de développement durable.

15. Le PNUD voudrait souligner qu'outre les cinq axes d'intervention présentés dans l'évaluation, il existe d'autres domaines d'activité qui ont également des incidences directes sur l'élimination de la pauvreté. Il s'agit notamment de ses activités sur la gouvernance dans les pays les moins avancés (en appuyant l'adoption de législations et de politiques de lutte contre la discrimination, en encourageant la participation citoyenne et en prévenant la perte des fonds destinés au développement grâce à des mesures de lutte contre la corruption), la réduction des risques de catastrophe, l'accès à l'énergie et les interventions dans le domaine de la santé.

16. Le PNUD prend note du fait qu'il n'existe pas un ensemble bien défini de politiques et des compétences associées qui, si elles sont appliquées, élimineront la pauvreté. Par conséquent, le PNUD a fait évoluer son offre de programmes d'élimination de la pauvreté afin de répondre aux besoins des pays, en investissant dans les domaines essentiels pour favoriser la constitution d'un noyau d'experts qui appliqueront la réflexion systémique dans l'ensemble des domaines de pratique du développement. Une telle approche est indispensable pour lutter contre la pauvreté multidimensionnelle. Les moyens mis en œuvre par le PNUD pour lutter contre la

pauvreté sont répartis entre plusieurs disciplines sociales, environnementales et économiques. Ils comprennent un nombre important d'économistes (48) en Afrique et en Asie et dans le Pacifique.

17. Le PNUD prend note des principaux points forts suivants, recensés dans l'évaluation :

a) Le PNUD a joué un rôle clef dans la mise en œuvre de projets contribuant au développement économique local et le renforcement des capacités des autorités locales. C'est un volet important de l'engagement du PNUD dans 22 des pays les moins avancés, et il a eu le plus d'impact lorsque de véritables partenariats ont permis de renforcer les modèles d'intervention et de transposer les efforts à une plus grande échelle ;

b) L'initiative Pauvreté-Environnement menée conjointement par le PNUD et le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) a permis de mieux comprendre les liens étroits qui existent entre la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté pour un développement durable dans les pays les moins avancés ;

c) La contribution du PNUD à la relance de l'économie dans les pays touchés par un conflit ou sortant d'un conflit a été importante. Les initiatives génératrices de revenus au niveau communautaire ont joué un rôle vital en faisant bénéficier les populations touchées d'aides temporaires ;

d) Le PNUD a joué un rôle moteur essentiel dans la conceptualisation et la mesure de la pauvreté multidimensionnelle aux niveaux mondial et des pays, et il renforcera son appui au niveau des pays afin de soutenir l'élaboration d'indices nationaux de pauvreté multidimensionnelle.

18. Le PNUD donne acte des recommandations de l'évaluation qui lui permettront de continuer à s'améliorer, et note que des efforts doivent être faits dans la formulation et l'établissement des priorités des politiques et des programmes dans les domaines suivants :

a) Le degré d'intervention, de regroupement et de systématisation des initiatives doit être renforcé dans plusieurs domaines, notamment : i) en veillant à ce que les projets de croissance inclusive et de création d'emplois génèrent des solutions porteuses de changement afin de renforcer les capacités productives, ii) en veillant à ce que les moyens d'existence durables au niveau communautaire, notamment dans les domaines de l'environnement et de l'adaptation aux changements climatiques, aient des effets visibles, iii) en réduisant le clivage entre aide humanitaire et aide au développement grâce à la Nouvelle façon de travailler dans les activités d'appui à la relance économique après les conflits, et iv) en mettant à profit les politiques nationales, la programmation et le rôle fédérateur du PNUD pour soutenir la participation du secteur privé ;

b) Les partenariats en faveur de la réduction de la pauvreté doivent être étendus, y compris au sein du système des Nations Unies et avec le secteur privé. Même si le PNUD encourage les partenariats avec le secteur privé qui sont source de transformations, il doit nouer des partenariats plus systématiques et innovants afin de soutenir les initiatives inclusives et de croissance durable ;

c) Les initiatives de réduction de la pauvreté, d'emploi des jeunes et d'autonomisation tenant compte de la problématique femmes-hommes doivent être renforcées.

19. L'annexe du présent document détaille la réponse du PNUD et les mesures spécifiques qu'il prendra suite aux recommandations et pour renforcer ses projets d'élimination de la pauvreté dans ces domaines essentiels

#### **IV. Plan stratégique 2018-2021 : approche du PNUD en matière d'élimination de la pauvreté**

20. En tant qu'organisme des Nations Unies spécialisé dans le développement, le PNUD joue un rôle clef en aidant les pays à emprunter la voie du développement durable, à gérer les risques et à renforcer la résilience, à améliorer la prospérité et le bien-être, et à éliminer la pauvreté. Le Plan stratégique 2018-2021 met en évidence l'approche intégrée nécessaire, compte tenu de la portée des objectifs de développement durable. L'objectif global ambitieux consistant à *éliminer* la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, plutôt que de la réduire simplement, exige des approches fondamentalement différentes qui s'attaquent avant tout aux causes profondes de l'exclusion et du dénuement, ainsi qu'à la marginalisation économique, sociale et politique.

21. Pour le PNUD, éliminer la pauvreté signifie à la fois supprimer la pauvreté et préserver les acquis obtenus en matière de développement. Ses interventions en situation de fragilité, de crise, ou pour renforcer la résilience, permettent aux pays de ne pas dévier de leur trajectoire en matière de réalisation des objectifs de développement durable. La pauvreté est multidimensionnelle : il est peu probable qu'en gagnant 1,90 dollar de parité de pouvoir d'achat par jour les pauvres parviennent à mettre fin à la conjonction de privations multiples dont ils sont victimes.

22. Le principe et l'objectif stratégique consistant à ne pas faire de laissés-pour-compte et à toucher les groupes les plus marginalisés et vulnérables sont les premiers mis en avant dans le plan stratégique et son cadre de résultats. Ils comprennent des cibles ambitieuses en faveur de ces groupes, que ce soit dans le contexte de la pauvreté multidimensionnelle, de l'accès aux services de santé de base et à la protection sociale, ou de la vulnérabilité liée aux caractéristiques démographiques, à l'environnement, au climat ou aux circonstances sociales et politiques.

23. Dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique, le PNUD a effectué une analyse détaillée des causes profondes et des facteurs de risque et de vulnérabilité. Cette analyse a confirmé la nécessité de combattre la pauvreté à plusieurs niveaux, depuis le niveau local jusqu'au niveau gouvernemental. Par conséquent, le nouveau plan stratégique cible principalement l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, depuis sa vision et ses objectifs, jusqu'à ses résultats et ses solutions type croisées.

24. Les solutions types mettent l'accent de manière intégrée et multidisciplinaire sur les interventions permettant de maintenir les populations hors de la pauvreté, d'améliorer la gouvernance, de renforcer la prévention des crises et le relèvement, de promouvoir des solutions de développement fondées sur la nature, de combler le déficit énergétique et de faire progresser l'égalité des sexes. Ces solutions s'appuient sur l'expérience et les avantages comparatifs du PNUD, et représentent une amélioration importante de l'offre du PNUD en formulant des solutions qui sont adaptables au contexte, qu'il s'agisse de la pauvreté, de la transformation structurelle ou de la prévention des crises et du relèvement.

25. Plus précisément, la solution type 1 de maintien des populations hors de la pauvreté s'attaque aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux interconnectés auxquels sont confrontées les populations pauvres et vulnérables en

ciblant les déterminants à la fois de la « sortie » de la pauvreté (par ex., l'accès aux services de base, à l'emploi et aux moyens d'existence) et de la « rechute » dans la pauvreté (par exemple, les biens, la protection sociale, la sécurité). Les modes de développement durable, les marchés ouverts, l'aide au commerce, les industries extractives, les mesures de lutte contre la corruption et la réduction des flux financiers illicites, et le renforcement des capacités institutionnelles et nationales contribuent tous à la réalisation de ces objectifs. La solution type 1 a des liens croisés avec toutes les autres solutions types, ce qui souligne l'approche multidimensionnelle du PNUD.

## V. Recentrage sur l'élimination de la pauvreté

26. Les problèmes que pose la réduction de la pauvreté ne sont pas nouveaux. Leur complexité a même augmenté, exigeant de nouveaux outils et des solutions intégrées. Pour réaliser les ambitions du Programme 2030, y compris ne pas faire de laissés-pour-compte, et d'un système des Nations Unies pour le développement repositionné et considérablement renforcé, le PNUD se transforme pour l'avènement d'une nouvelle ère de développement, en s'appuyant sur les bases solides d'une expérience de 50 ans dans le développement qui repose sur la pratique, les résultats obtenus et des relations de confiance. Le PNUD s'efforcera de conserver sa prédominance mondiale en tant que réservoir de connaissances, de bonnes pratiques et de politiques d'élimination de la pauvreté inclusives et efficaces, afin de répondre aux besoins des pays.

### Politique et offre de programmes du PNUD

27. Même si l'offre du PNUD en matière d'élimination de la pauvreté englobe toutes les typologies de pays, sa principale priorité est d'appuyer les pays les moins avancés dans la mise en œuvre du Programme 2030. Au moins 60 % des ressources ordinaires du PNUD ont été allouées aux pays les moins avancés de 2014 à 2017 (dont environ la moitié a été consacrée à la réduction de la pauvreté), et à peu près le même pourcentage pour la période 2018 à 2021. Cela signifie que malgré la diminution de ses ressources ordinaires, la primauté de l'appui apporté par le PNUD aux pays les moins avancés est préservée dans son budget.

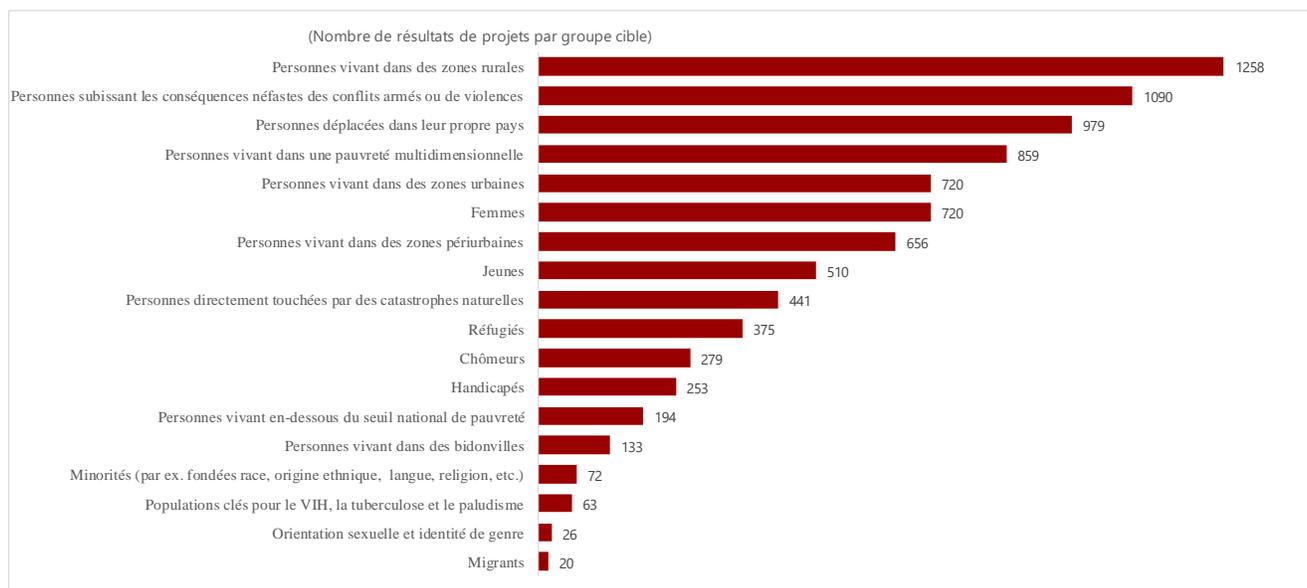
28. Le PNUD a lancé des programmes dans tous les pays les moins avancés (à la fois dans le cadre de projets de développement et dans les régions touchées par des conflits) et ses programmes de pays répondent aux priorités nationales en matière de développement. L'organisation apporte un soutien sur mesure en intégrant le Programme d'action d'Istanbul et les objectifs de développement durable dans les plans nationaux de développement, les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), les programmes de pays et les programmes régionaux du PNUD pour la période 2018 à 2021 (en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, et dans les États arabes). En outre, le PNUD a aidé plusieurs pays les moins avancés à adapter les objectifs de développement durable à leurs contextes national et local.

29. Dans le cadre de ses activités d'élimination de la pauvreté, le PNUD a défini un nouveau « marqueur pas de laissés-pour-compte » qui établit les 18 individus ou groupes prioritaires ciblés lors de la mise en œuvre des projets (comme le montre la figure 2 ci-dessous)<sup>12</sup>. Ces groupes sont : les personnes vivant dans des zones rurales, les personnes subissant les conséquences néfastes des conflits armés ou de violences, les personnes déplacées dans leur propre pays, les personnes vivant dans une pauvreté

<sup>12</sup> Ce diagramme est basé sur les calculs effectués par le PNUD à l'aide du « marqueur pas de laissés-pour-compte » qui utilise les données des projets de pays (reposant elles-mêmes sur un certain nombre de résultats de projets) fournies en février 2019.

multidimensionnelle, les femmes, les jeunes, les personnes touchées par des catastrophes naturelles, les réfugiés, les chômeurs et les handicapés.

Figure 2  
**Groupes ciblés par les projets : pas de laissés-pour-compte dans les pays les moins avancés**



30. La stratégie du PNUD en matière d'élimination de la pauvreté reposera sur l'avantage comparatif, l'expérience, l'expertise et les priorités de l'organisation, passant d'une approche axée sur les pauvres à une approche inclusive du développement. Conformément au plan stratégique, le PNUD élabore un texte explicatif commun pour l'élimination de la pauvreté, fondé sur les principaux facteurs, tout en reconnaissant que les domaines des interventions seront spécifiques au contexte de chaque pays. Ce texte prendra en compte les enjeux communs et spécifiques aux pays les moins avancés. Les résultats du « marqueur pas de laissés-pour-compte » permettront de déterminer si les interventions ciblent de manière adéquate les groupes les plus exclus. Même si la mesure de la pauvreté est l'un des points forts du PNUD, le texte explicatif sur la réduction de la pauvreté doit mettre l'accent sur les aspects économiques et l'économie politique de la pauvreté et sur la manière dont les États peuvent utiliser efficacement les interventions du PNUD pour modifier les déterminants de la pauvreté.

31. Les paragraphes qui suivent présentent un sous-ensemble des principaux domaines prioritaires de la stratégie de lutte contre la pauvreté du PNUD, dans laquelle l'organisation s'assurera les services de compétences techniques internes. Les autres actions planifiées pour renforcer l'impact et les résultats des programmes du PNUD sont énumérées en annexe.

#### *Mesures multidimensionnelles de la pauvreté et des inégalités*

32. Compte tenu de la nature fluctuante et pluridisciplinaire de la pauvreté, les mesures de la pauvreté et les autres domaines du leadership éclairé sont depuis longtemps la grande priorité du PNUD et le resteront. Le PNUD renforcera son rôle moteur dans le domaine de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle en investissant dans la recherche appliquée, en encourageant les partenariats et en favorisant les dialogues multipartites, notamment avec la société civile et le secteur

privé. Depuis 2008, le PNUD investit dans la publication de l'indice global de pauvreté multidimensionnelle avec l'Oxford Poverty and Human Development Initiative. Au niveau des pays, l'organisation appuiera l'adoption, la définition, l'estimation, l'application et l'utilisation d'indices nationaux de pauvreté multidimensionnelle.

33. Le PNUD a longtemps été le premier à utiliser la notion de développement humain afin que la conception du développement dépasse la simple mesure du revenu pour prendre en compte la capacité des personnes à vivre selon leurs aspirations. Un cadre analytique doit être défini pour interpréter l'évolution des inégalités dans le contexte plus large des transformations économiques et politiques, et fournir des options en matière d'orientations et de programmes. Dans ce contexte, le Rapport sur le développement humain de 2019 portera principalement sur les inégalités de développement humain, en poussant l'analyse plus loin que la mesure du revenu et les moyennes. Le PNUD a noué un partenariat avec le Laboratoire sur les inégalités mondiales afin de définir des mesures d'inégalité applicables à tous les pays et sur la durée.

34. Pour augmenter la richesse et le revenu dans les quintiles inférieurs, tout en améliorant l'accès aux possibilités non liées aux revenus et en instaurant une plus grande égalité des résultats, il est indispensable de savoir qui sont les personnes pauvres et démunies, où elles vivent et quels obstacles elles doivent surmonter pour accéder aux opportunités et aux moyens d'action. Le PNUD s'emploiera avec une série de pays, plus particulièrement les pays les moins avancés, à élaborer des feuilles de route détaillées afin que personne ne soit laissé-pour-compte, et pour lutter contre la pauvreté, les inégalités et la discrimination. Elles comprendront des outils permettant de comprendre les raisons des privations subies sous de multiples formes tels que les évaluations de la pauvreté et de la vulnérabilité des ménages, l'outil d'analyse des risques de pauvreté, les évaluations participatives de la pauvreté et les outils basés sur des mégadonnées. Elles comprendront également des outils permettant de mesurer l'effet potentiel de répartition des réformes des politiques en s'appuyant sur des études de la pauvreté et de l'impact social et des évaluations pauvreté-environnement intégrées.

35. Sous les auspices du système des Nations Unies pour le développement, le PNUD collabore à l'élaboration d'un cadre et d'outils visant à ne pas faire de laissés-pour-compte qui aideront les équipes de pays à mettre ce principe en pratique.

*Planification, budgétisation et financement du développement axés sur les objectifs de développement durable*

36. Le PNUD continuera d'appuyer les pays les moins avancés grâce au renforcement de leurs capacités et à des outils facilitant une planification, une budgétisation et un financement du développement axés sur les objectifs de développement durable hiérarchisés, notamment le développement des capacités des autorités provinciales et locales.

37. Il les aidera à élaborer des stratégies de financement global pour les objectifs de développement durable grâce à des évaluations des ressources pour le développement. Le PNUD collabore avec les ministères des finances de 12 pays les moins avancés (notamment le Bangladesh, le Malawi, le Népal et la République-unie de Tanzanie).

*Croissance inclusive et génération de revenus*

38. Les modèles actuels de croissance économique n'ont pas réussi à produire les transformations nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable. Sans une transformation structurelle du modèle de croissance, les inégalités et

l'exclusion risquent fort de s'aggraver. À moins que des systèmes favorisant la résilience pour protéger les économies et les sociétés contre les crises soient mis en place, des millions de ménages vulnérables pourraient retomber dans la pauvreté et, si l'environnement n'est pas préservé, la croissance elle-même pourrait être compromise.

39. Le PNUD collaborera avec les pays pour instaurer une croissance inclusive et durable, et promouvoir les emplois verts et les moyens d'existence durable, en créant des conditions favorables pour que les populations contribuent à la croissance économique et en bénéficient, avec des effets minimes sur l'environnement. Ses activités viseront notamment l'accès aux actifs financiers et non financiers afin de renforcer les capacités de production et de promouvoir un développement inclusif des économies locales.

40. Par exemple, le PNUD s'appuiera sur les acquis de ses travaux de longue date sur les chaînes de valeur et l'amélioration des fournisseurs afin de permettre la création de chaînes de valeur durables pour l'énergie renouvelable, l'agro-industrie, l'économie fondée sur la nature et les industries extractives susceptibles d'accroître les capacités de production et de réduire la pauvreté dans les pays les moins avancés. Ces efforts auront pour objectif de concevoir des produits différenciés à haute valeur ajoutée, de créer des emplois décents, de faire participer les femmes et les jeunes, et d'encourager les modes de production durables et circulaires. Les activités du PNUD sur les chaînes de valeur s'inspireront de l'expérience et des réseaux créés grâce à la plateforme des produits verts et de son portefeuille d'initiatives d'aide au commerce.

41. En collaboration avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), le PNUD appuiera les pays les moins avancés pour recenser une série d'outils et d'instruments reposant sur les mécanismes du marché, tels que les programmes de développement inclusif des entreprises et d'inclusion financière, afin de faire en sorte que les personnes à faible revenu aient accès aux services financiers. Le PNUD et le FENU ont fait appel avec succès à des spécialistes et mis en place, dans plus de 30 pays les moins avancés, des modèles de financement innovants qui combattent la pauvreté au niveau local, où les problèmes de développement sont les plus criants et les moyens financiers les plus faibles.

#### *Une bonne gouvernance pour l'élimination de la pauvreté*

42. Une élaboration inclusive et participative des politiques, ainsi que des institutions solides et des processus et des systèmes de gouvernance sont indispensables pour réduire la pauvreté de manière durable et toucher les populations les plus à la traîne. Dans le même temps, la suppression des obstacles et des vulnérabilités multidimensionnelles qui maintiennent les populations dans la pauvreté ou à cause desquels elles retombent dans la pauvreté leur permet de participer de manière significative à la gouvernance à tous les niveaux. Les activités du PNUD sur la bonne gouvernance ne se limitent pas à la dimension normative, mais visent également à améliorer l'efficacité. L'amélioration de l'efficacité de la gouvernance est une condition préalable à l'élimination de la pauvreté et à la réalisation des objectifs de développement durable quel que soit le contexte.

43. Le PNUD s'efforce de renforcer les processus de participation à la vie politique dans l'ensemble des pays et d'accroître l'accès des groupes marginalisés aux services et aux instances de prise de décisions. Lorsqu'ils sont bien organisés, les systèmes et les institutions de gouvernance démocratique contribuent à assurer la transparence, la responsabilisation et la participation de tous aux processus de prise de décisions qui influent sur l'affectation équitable et la gestion des ressources et des services. Le PNUD soutiendra la création d'institutions étatiques et d'une administration publique saine qui devront promouvoir le développement économique local et fournir les

services publics essentiels, tout en veillant à ce que la priorité soit donnée aux personnes les plus exposées au risque d'être laissées-pour-compte.

44. L'accent est mis fortement sur la création des conditions favorables pour accroître les financements publics et privés en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable et sur l'existence de ressources pour l'élimination de la pauvreté grâce à des institutions et des processus efficaces de lutte contre la corruption. L'intégration de mécanismes de responsabilisation dans les systèmes et les institutions de gouvernance permettra de faire en sorte que les services publics de base soient bien répartis et de qualité.

#### *Égalité des sexes*

45. Le PNUD s'est clairement engagé à intégrer l'égalité des sexes dans son programme d'élimination de la pauvreté. La stratégie du PNUD en faveur de l'égalité des sexes pour la période 2018 à 2021 comporte une analyse détaillée des points d'entrée destinée à veiller à ce que l'appui fourni par le PNUD pour éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions se focalise de manière spécifique sur les inégalités entre les sexes qui maintiennent les femmes dans la pauvreté. Cette stratégie définit le cadre dans lequel l'organisation déroulera ses activités pour atteindre les résultats du plan stratégique. Dans la solution type 6, elle énonce cinq priorités concernant les obstacles systémique à l'égalité des sexes : suppression des obstacles structurels à l'autonomisation économique des femmes, réduction de la part disproportionnée du travail non rémunéré assumée par les femmes, prévention et lutte contre la violence sexiste, promotion de la participation et de l'exercice de responsabilités par les femmes dans toutes les instances de prise de décisions, et renforcement des stratégies tenant compte de la problématique hommes-femmes dans la prévention des crises (conflits et catastrophes), la préparation et le relèvement.

46. Cette stratégie préconise également l'égalité des sexes et recommande que l'on permette aux femmes de contribuer et de participer aux moyens d'existence durables. Elle comprend un nouveau programme de développement local inclusif et équitable, mis en œuvre en collaboration avec le FENU et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), qui élimine les obstacles à la participation des femmes au marché du travail. Les autorités locales participent à ce programme pour renforcer leurs capacités en matière de formulation de politiques économiques tenant compte de la problématique hommes-femmes et recenser, avec l'aide des parties prenantes locales, les solutions pratiques et innovantes.

#### *Autonomisation des jeunes*

47. Le manque d'emplois pour les jeunes (de moins de 25 ans) est un grave problème à l'échelle mondiale. Les jeunes ont beaucoup moins de chance de trouver des emplois que les adultes. Ils sont confrontés à des obstacles structurels profondément enracinés, souvent liés à des insuffisances dans l'éducation et à des inégalités des chances. Le taux de chômage mondial des jeunes est de 13 %, soit trois fois plus élevé que celui des adultes qui est de 4,3 %<sup>13</sup>. Ce problème est particulièrement grave en Afrique du Nord, où presque 30 % des jeunes présents sur le marché du travail sont sans emploi<sup>14</sup>. Dans les États arabes, le taux de chômage des

<sup>13</sup>. OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde*, Genève, 2018. Disponible sur [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_631465.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_631465.pdf).

<sup>14</sup>. Ibid.

jeunes est de 27,5 %<sup>15</sup>. L'extrême pauvreté des travailleurs reste largement répandue. C'est en Afrique sub-saharienne que le taux de pauvreté parmi les jeunes travailleurs est le plus élevé, étant donné que quasiment 67 % d'entre eux vivaient dans la pauvreté en 2017<sup>16</sup>.

48. Le PNUD a donné la priorité à l'emploi des jeunes dans ses interventions à tous les niveaux en adoptant en 2014 une stratégie interne axée sur les jeunes, le Programme mondial de la jeunesse pour la période de 2016 à 2020, et il soutient la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse. Entre 2014 et 2017, le PNUD a mis en œuvre plus de 600 projets et programmes d'autonomisation des jeunes. Tirant les enseignements de l'évaluation, le PNUD mettra l'accent sur la transposition à plus grande échelle de ses initiatives.

49. L'organisation collabore avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (Generation Unlimited) et l'Organisation internationale du travail (OIT) (Decent Jobs for Youth Initiative). Elle travaillera en partenariat avec d'autres entités des Nations Unies concernées, le secteur privé et des parties prenantes pour mettre à profit les programmes œuvrant avec succès en faveur des jeunes qui pourraient accélérer l'adoption de solutions axées sur les préoccupations des jeunes en utilisant des plateformes et l'organisation de manifestations. Le Programme mondial de la jeunesse du PNUD soutient la participation citoyenne, la participation à la vie politique, l'autonomisation économique, la réalisation des objectifs de développement durable et le renforcement de la résilience. Le PNUD met également en œuvre avec efficacité trois programmes régionaux : Youth Co:Lab dans la région Asie-Pacifique, Youth Connekt en Afrique, qui est étendu actuellement à plusieurs pays, et le programme de formation des jeunes à la direction de projets dans les États arabes.

#### *Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets*

50. Les changements climatiques ont des répercussions directes sur la réduction de la pauvreté et le développement durable partout dans le monde. Sans un développement rapide et inclusif qui intègre l'action climatique, ces changements risquent de précipiter 100 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté.

51. Les activités du PNUD sur l'énergie et l'atténuation des changements climatiques visent à aider les gouvernements à faire progresser leurs plans nationaux de développement conformément à l'objectif de développement durable n° 7 et à leurs objectifs de contribution déterminée au niveau national. L'énergie durable accélère la progression de la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable, notamment l'élimination de la pauvreté. L'énergie propre et fiable supprime la pollution de l'air à l'intérieur des habitations qui est la cause de 4,3 millions de décès chaque année, réduit le travail domestique des femmes et des jeunes filles, et est un moteur pour la création d'entreprises et le développement économique, en particulier les petites entreprises. Le PNUD collabore avec des partenaires pour créer un environnement d'investissement qui permette le déploiement de technologies et de solutions renouvelables, innovantes et à haut rendement énergétique, et qui attire les volumes de financements publics et privés nécessaires pour faire progresser la réalisation des objectifs et des cibles relatifs à l'énergie.

52. Les projets d'adaptation du PNUD aident les pays les moins avancés à combattre la pauvreté multidimensionnelle en développant les moyens d'existence diversifiés et résistants aux changements climatiques, en améliorant la productivité et les revenus,

<sup>15</sup>. PNUD, Indices et indicateurs du développement humain, 2018. Disponible sur [http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018\\_human\\_development\\_statistical\\_update\\_fr.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf).

<sup>16</sup>. OIT, Emploi et questions sociales dans le monde.

en offrant des emplois et des opportunités économiques, en préservant les infrastructures, les actifs et les écosystèmes, et en renforçant la sécurité, le bien-être et la santé, ainsi que la sécurité alimentaire et hydrique. Le PNUD renforce son appui en matière d'adaptation en :

a) Renforçant la résilience des villes partout dans le monde afin de les aider à lutter contre la pauvreté urbaine grâce à une approche intégrée englobant la planification et la gouvernance, les systèmes énergétiques, les infrastructures et les écosystèmes, ainsi que le développement économique local ;

b) Favorisant des solutions fondées sur la nature qui garantissent la protection et la restauration des écosystèmes ainsi que des systèmes agricoles, alimentaires et d'approvisionnement en eau, afin de renforcer la résistance aux changements climatiques ;

c) Renforçant les capacités des pays afin de tendre vers un développement tenant compte des risques en mettant l'accent sur des politiques, des plans et des investissements qui renforcent les capacités d'adaptation des pauvres ;

d) Stimulant les financements et les marchés des secteurs public et privé afin d'encourager les activités d'adaptation qui améliorent les moyens d'existence et les opportunités économiques grâce à l'accès aux technologies résistantes aux changements climatiques, aux instruments de garantie contre les risques et financiers, et aux partenariats.

#### *Triptyque action humanitaire, développement et paix*

53. Les interventions du PNUD visant à réduire le clivage entre aide humanitaire et aide au développement s'appuient sur ses activités relatives au triptyque action humanitaire, développement et paix, mises en œuvre dans le cadre de la Nouvelle façon de travailler. Reconnaissant que les objectifs sont les mêmes dans ces trois domaines et optimisant les ressources et les moyens des principaux partenaires, cette approche a été conçue pour mieux répondre aux enjeux interdépendants de l'action humanitaire, du développement et de la paix, plus particulièrement dans les pays en proie à des crises prolongées qui pour la plupart sont classés comme pays les moins avancés, mais aussi pour atteindre les objectifs de développement durable prioritaires et leurs cibles.

54. La Nouvelle façon de travailler est une approche intégrée qui permet de déterminer et de s'entendre sur les causes profondes des crises, la formulation de solutions conjointes visant des résultats convenus, le soutien apporté aux capacités de transformation, en particulier celles des autorités nationales, pour induire des changements réels et durables, et la recherche de financements à long terme et durables pour le développement afin que les objectifs convenus et les résultats collectifs puissent être atteints. En prenant en compte le triptyque action humanitaire, développement et paix, et en appliquant la Nouvelle façon de travailler, le PNUD œuvre à réduire le clivage entre aide humanitaire et aide au développement au sein du système des Nations Unies, ainsi qu'avec les partenaires gouvernementaux et autres partenaires nationaux et internationaux importants.

#### **Déploiement de services et prise en compte des besoins des pays**

55. Les types variés et le chevauchement des facteurs de pauvreté exigent que le PNUD change son mode opératoire et joue un rôle d'intégrateur aux niveaux local et des pays. Le PNUD prendra les mesures suivantes : a) renforcer les partenariats existants et nouveaux dans l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement, b) organiser des initiatives multipartites sur des questions transfrontières, c) encourager l'innovation au sein des équipes de pays, d) élaborer

une approche de communication stratégique, e) aider les pays à fournir des ressources financières pour le développement et à y accéder, f) élaborer des approches intégrées en collaboration avec les organisations et les partenaires des Nations Unies, y compris la société civile et le secteur privé, et g) renforcer la coopération Sud-Sud, en mettant en commun les enseignements, l'expertise et les connaissances des pays du Sud.

56. Le PNUD nouvelle génération a un rôle essentiel à jouer avec sa forte présence dans les pays, ses compétences techniques, son rôle d'intégrateur, ses plateformes de soutien aux pays et ses laboratoires d'accélération. L'organisation investit dans les domaines essentiels pour favoriser la constitution d'un noyau d'experts capables d'appliquer la réflexion systémique dans l'ensemble des domaines de pratique du développement. Cette approche est indispensable pour lutter contre la pauvreté multidimensionnelle et les inégalités.

#### *Appui au renforcement des capacités et au partage des connaissances*

57. Le Réseau mondial de centres de politique déployé en 2019 est le mécanisme central qui permet de répondre rapidement aux besoins des pays en recensant les meilleurs experts techniques dans les équipes de pays, régionales et mondiales. Ce réseau apportera des réponses réelles aux problèmes complexes de développement auxquels les pays sont confrontés pour atteindre les objectifs de développement durable et réagir aux crises d'une manière intégrée et cohérente. Le Réseau mondial de centres de politique est alimenté par : a) les solutions types intégrées du PNUD, b) une base qui recense toutes les compétences et les expériences du personnel mondial du PNUD, c) des plateformes de soutien aux pays et des laboratoires d'accélération destinés à relier les partenaires entre eux pour identifier les solutions fournies localement à grande échelle, et d) un réseau d'experts et de praticiens thématiques collaborant et partageant des solutions, des connaissances et des enseignements grâce à des communautés de pratique, structurées en fonction des solutions types.

58. En interne, le PNUD exploitera le Réseau mondial de centres de politique et sa communauté de pratique récemment lancée sur la pauvreté et les inégalités, qui est son réseau de connaissances le plus étendu avec plus de 3000 membres, pour mettre en avant son offre renouvelée, partager ses connaissances et construire une solide base de compétences techniques approfondies englobant les équipes de pays, régionales et mondiales.

#### *Promotion de l'innovation et des solutions locales*

59. Le PNUD tirera parti d'un réseau de 60 laboratoires d'accélération, dont 25 sont situés dans les pays les moins avancés, pour introduire l'expérimentation dans l'élaboration de politiques et l'innovation publique. La création d'un réseau de laboratoires d'accélération dans les pays (fonctionnant au sein de la structure des bureaux de pays existants) offre une occasion unique de tester de nouvelles approches pour aborder les problèmes complexes de développement, recenser et élaborer des solutions apportées localement, et élargir l'éventail des solutions disponibles.

#### *Participation du secteur privé*

60. Le PNUD sait que les pays les moins avancés restent très dépendants de l'aide publique au développement et ont des difficultés à mobiliser des ressources nationales pour le développement et à attirer des investissements privés à long terme dans leurs économies. Tout l'enjeu, pour les pays les moins avancés, consiste à tirer parti des opportunités qu'offre un panorama du financement du développement plus diversifié et sophistiqué, et par des moyens qui maximisent les avantages du développement durable, renforcent les capacités et minimisent le risque de surendettement. Quelles

que soient les opportunités qui se présenteront, les pays les moins avancés devront renforcer la mobilisation des recettes intérieures et utiliser les ressources plus efficacement.

61. Le PNUD a mis en place un Pôle de financement afin de créer un réseau d'experts financiers pour offrir aux gouvernements les meilleurs services de consultance sur la mobilisation de financements innovants en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable au niveau national, mais également pour attirer des flux de capitaux régionaux et mondiaux. Ce pôle regroupe de nouveaux partenariats innovants avec des entreprises, des financements de l'action climatique, des financements fondés sur la nature, l'initiative « SDG Impact », le Forum sur le développement de l'assurance, des financements islamiques, Inspecteurs des impôts sans frontières, le cadre d'évaluation des ressources pour le développement et une nouvelle stratégie de développement et de participation du secteur privé. La stratégie prévue par le PNUD pour le secteur privé cherche, en partenariat avec les gouvernements, la société civile et les entreprises, à inciter les marchés à œuvrer en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable en mettant l'accent sur la participation des pauvres et des communautés marginalisées.

#### *Utilisation des partenariats, y compris de la coopération Sud-Sud*

62. Le PNUD collabore avec les gouvernements, les organismes des Nations Unies et les institutions financières internationales pour mettre à profit le financement du développement, leur expertise et la sensibilisation en faveur des objectifs de développement durable et d'un plus grand impact sur le développement. L'utilisation des partenariats avec des organismes spécialisés et d'autres partenaires faisant partie ou non du système des Nations Unies pour le développement est un complément essentiel de l'offre d'interventions pour l'élimination de la pauvreté. Le PNUD collabore avec l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et ONU-Femmes pour mettre en œuvre le chapitre commun de leurs plans stratégiques, notamment l'engagement de s'appuyer sur la valeur ajoutée des quatre organisations pour lutter contre la pauvreté.

63. Le Plan stratégique du PNUD pour la période 2018 à 2021 indique que la coopération Sud-Sud et triangulaire est un instrument essentiel pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030. Le PNUD continuera à créer un environnement propice à la coopération Sud-Sud aux niveaux des pays et régional, et à favoriser l'échange de solutions de développement.

D'une manière générale, le PNUD utilisera les conclusions et les recommandations de l'évaluation pour guider et renforcer les orientations futures de la place importante que l'organisation accorde à l'élimination de la pauvreté. La réponse de l'administration regroupe des mesures pratiques et assorties de délais qui s'inscrivent dans le prolongement des activités en cours et fait fond sur des consultations avec les États membres et le Bureau indépendant d'évaluation.

## Annexe

### Principales recommandations de l'évaluation et réponse de l'administration du PNUD

#### Réponse de l'administration :

Le PNUD mesure à quel point il est complexe d'élaborer une offre groupée d'activités d'élimination de la pauvreté qui réponde aux besoins de pays divers tels que les pays les moins avancés. Pour le PNUD, la programmation et la hiérarchisation sur le terrain sont déterminées essentiellement par les demandes des pays et orientées directement par leurs plans nationaux de développement, le Programme 2030 et le principe de ne pas faire de laissés-pour-compte<sup>17</sup>. Les programmes régionaux et de pays reposent toujours sur une analyse exhaustive du contexte, les avantages comparatifs du PNUD et de solides théories du changement, et sont conformes au Plan stratégique et au Programme 2030.

Principale(s) mesure(s)	Calendrier	Unité(s) administrative(s) responsable(s)	Suivi	
			État d'avancement	Observations
1.1 Élaborer un descriptif commun sur les initiatives d'élimination de la pauvreté dans les pays les moins avancés, présentant les orientations, les bonnes pratiques et les outils pour promouvoir des politiques intégrées, inclusives et globales offrant un meilleur équilibre entre les préoccupations environnementales et les priorités socioéconomiques et politiques.	Décembre 2019	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes Bureaux régionaux Bureaux de pays		
1.2 Soutenir les pays les moins avancés grâce au renforcement de leurs capacités et à des outils facilitant une planification axée sur les objectifs de développement durable, une budgétisation et un financement du développement hiérarchisés, à des données et des statistiques de suivi et d'évaluation fiables, notamment le développement des capacités des autorités provinciales et locales en matière de planification et de budgétisation axées sur les objectifs.	Décembre 2021	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes Bureaux régionaux Bureaux de pays		

<sup>17</sup> Pour l'Afrique, l'Agenda 2063 de l'Union africaine est également pris en compte.

1.3 Effectuer une analyse des domaines d'élimination de la pauvreté multidimensionnelle à hiérarchiser pour un engagement à moyen et long terme afin de préparer les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les bilans communs de pays dans les pays les moins avancés, pour permettre aux bureaux de pays d'intégrer une part importante d'exécution des activités dans les programmes futurs offrant des possibilités d'extension

Décembre 2019

Bureau des politiques et de l'appui aux programmes  
Bureaux régionaux

### Recommandation n° 2

**Le PNUD devrait mieux définir, à l'intention de ses interlocuteurs gouvernementaux, les domaines dans lesquels il a l'intention de fournir un appui technique solide aux fins de la réduction de la pauvreté et préciser quels sont les outils et les solutions de fond qu'il peut mettre en œuvre pour générer des revenus et des moyens d'existence durables.**

### Réponse de l'administration :

La solution type 1, sortir les populations de la pauvreté, s'attaque aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux interdépendants auxquels sont confrontés les populations pauvres et vulnérables en se concentrant sur les déterminants à la fois de la sortie de la pauvreté et du retour à la pauvreté. Les modes de développement durable, les marchés ouverts, l'aide au commerce, les industries extractives et le renforcement des capacités institutionnelles et nationales contribuent tous à la réalisation de ces objectifs. Le chapitre V de la réponse de l'administration souligne les domaines où le PNUD prévoit de fournir un appui technique solide

Principale(s) mesure(s)	Calendrier	Unité(s) administrative(s) responsable(s)	Suivi	
			État d'avancement	Observations
2.1 Concevoir des solutions innovantes, intégrées et sur mesure d'élimination de la pauvreté élaborées et appliquées aux pays les moins avancés grâce à des laboratoires d'accélération	D'ici fin 2013	Bureau de la prévention des crises et du relèvement, Bureaux de pays (avec la participation du DAP et du DOMP)		
2.2 Soutenir la création d'un cadre « pas de laissés-pour-compte » et d'outils pour aider les équipes de pays des Nations Unies à le mettre en œuvre	Décembre 2021	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes Bureaux régionaux Bureaux de pays		
2.3 Faire progresser le leadership éclairé sur les questions de développement frontalier essentielles pour lutter contre la pauvreté et les inégalités	Décembre 2021	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes Bureau chargé du Rapport sur le développement humain Bureaux régionaux Bureaux de pays		

**Recommandation n° 3**

**Le PNUD devrait jouer un rôle de chef de file mondial dans l'élaboration et l'utilisation d'indices multidimensionnels de pauvreté.**

**Réponse de l'administration :**

Les premiers Rapports sur le développement humain ont été publiés à la fin des années 1980, lorsqu'il est apparu clairement que le progrès n'est pas défini uniquement par la croissance du revenu, mais par la capacité des êtres humains à vivre selon leurs aspirations. À l'avenir, le PNUD continuera de collaborer plus étroitement avec le système des Nations Unies et d'autres partenaires pour renforcer les capacités des institutions statistiques nationales afin de mettre en œuvre, de suivre et de publier des informations sur la réalisation des objectifs de développement durable. Le PNUD collabore, par exemple, avec l'UNICEF et la Banque mondiale pour soutenir conjointement le suivi et la publication d'informations sur l'indicateur des objectifs de développement durable 1.2.2 relatif à la pauvreté multidimensionnelle nationale. Le PNUD a également mis en place une série de partenariats avec des institutions majeures pour lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Principale(s) mesure(s)	Calendrier	Unité(s) administrative(s) responsable(s)	Suivi	
			État d'avancement	Observations
3.1 Déployer la méthodologie de l'indice de pauvreté multidimensionnelle, avec un guide national sur les indices de pauvreté multidimensionnelle pour améliorer les capacités des pays les moins avancés	Décembre 2021	Bureau chargé du Rapport sur le développement humain Bureau des politiques et de l'appui aux programmes		
3.2 Définir des orientations pour une nouvelle génération de rapports sur le développement humain en accord avec le Programme 2030	Décembre 2019	Bureau chargé du Rapport sur le développement humain Bureaux régionaux Bureaux de pays		
3.3 Tirer parti de la communauté de pratique sur la lutte contre la pauvreté et les inégalités pour développer les capacités requises et dispenser des formations sur les mesures de la pauvreté multidimensionnelle et des inégalités	Juin 2020	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes Bureaux régionaux Bureaux de pays		

**Recommandation n° 4**

**Le PNUD devrait renforcer et intensifier son appui au développement du secteur privé et des investissements à impact dans les pays les moins avancés. Compte tenu des contraintes structurelles qui entravent l'exploitation des débouchés commerciaux, il faudrait créer des outils novateurs de financement du secteur privé avec les moyens disponibles et les promouvoir dans les pays les moins avancés.**

**Réponse de l'administration :**

La future stratégie de partenariats et de développement du secteur privé du PNUD permettra de progresser sur trois priorités stratégiques : débloquent des fonds privés pour la réalisation des objectifs de développement durable, aligner les stratégies et les activités commerciales sur les objectifs de développement durable et développer des politiques qui favorisent une économie verte et inclusive. Cette stratégie déploiera des offres de service dans des domaines tels que les chaînes de valeur durables et les activités commerciales inclusives, l'égalité des sexes sur les marchés, les finances municipales et l'inclusion financière, ainsi que la réduction du déficit énergétique, qui seront adaptées aux contextes nationaux et progresseront conformément aux plateformes d'appui nationales et aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.

Principale(s) mesure(s)	Calendrier	Unité(s) administrative(s) responsable(s)	Suivi	
			État d'avancement	Observations
4.1 Soutenir le développement des outils, produits et services de la plateforme « SDG Impact » et exploiter les solutions novatrices de financement et de partenariat pour mobiliser des capitaux privés en faveur de la mise en œuvre des objectifs de développement durable	Décembre 2021	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes Pôle de financement Bureaux régionaux Bureaux de pays		
4.2 Lancer, en collaboration avec le FENU, un ensemble de services pour soutenir le développement du secteur privé dans les pays les moins avancés, basé sur la nouvelle stratégie de partenariats et de développement du secteur privé	Décembre 2021	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes Bureaux régionaux Bureaux de pays Pôle de financement		
4.3 Lancer une initiative de chaîne de valeur globale pour accélérer l'application de solutions technologiques innovantes axées sur l'accroissement de la productivité et des chaînes de valeur et l'accès des agriculteurs, des entrepreneurs ruraux, des petites et moyennes entreprises aux marchés et aux produits financiers ou aux fonds du secteur privé	Décembre 2019	Pôle de financement Bureau des politiques et de l'appui aux programmes Bureaux régionaux Bureaux de pays		

#### Recommandation n° 5.

**Il faut redoubler d'efforts pour créer des liens entre les programmes du PNUD relatifs aux moyens d'existence durables au niveau local et les politiques de lutte contre la pauvreté en milieu rural dans les pays les moins avancés. Il convient de renforcer les synergies entre les diverses activités relatives aux moyens d'existence durables menées dans le cadre des programmes de pays avec l'appui du Fonds pour l'environnement mondial et du Fonds vert pour le climat, tout en respectant les engagements pris en matière de financement. Le PNUD devrait prendre des mesures pour tirer parti de cet important domaine d'activité afin de mieux éclairer les politiques et programmes gouvernementaux.**

#### Réponse de l'administration :

Le PNUD reconnaît l'importance du renforcement de ses activités de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement destinées à renforcer les moyens d'existence durables, comme le prévoit le plan stratégique. Les liens entre les fonds verticaux et autres aspects des projets de lutte contre la pauvreté du PNUD bénéficieront également de l'approche intégrée sur laquelle repose le Réseau mondial de centres de politique. Le PNUD considère que l'instrument qui régit les fonds verticaux a besoin de ressources pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et fournir ainsi une base pour une meilleure intégration avec l'importance accordée à l'élimination de la pauvreté par le PNUD. Le PNUD s'efforcera de tirer parti de l'appui des fonds verticaux dédiés aux moyens d'existence durables et au développement rural pour faire progresser l'élimination de la pauvreté, en intégrant les résultats des programmes dans les plans et stratégies de développement aux niveaux nationaux et territoriaux.

<i>Principale(s) mesure(s)</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Unité(s) administrative(s) responsable(s)</i>	<i>Suivi</i>	
			<i>État d'avancement</i>	<i>Observations</i>
5.1 Renforcer l'évaluation et l'état des lieux de la contribution du portefeuille de fonds verticaux du PNUD à l'atténuation de la pauvreté à l'aide des rapports annuels axés sur les résultats du PNUD et d'autres outils existants	Décembre 2019	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes – Fonds pour l'environnement mondial		
5.2 Suivre explicitement, dans au moins 20 pays les moins avancés, l'alignement et les liens de la programmation verticale avec les politiques et efforts nationaux de réduction de la pauvreté, afin d'identifier et de créer des synergies entre les activités de protection de l'environnement et de lutte contre la pauvreté	Décembre 2021	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes – Fonds pour l'environnement mondial  Bureaux régionaux  Bureaux de pays		

### **Recommandation n° 6**

**Dans les situations de crise ou d'après-crise, il faut systématiquement chercher à combler le fossé entre l'action humanitaire et l'aide au développement afin de réduire la pauvreté de manière durable. Le PNUD devrait également accorder suffisamment d'attention aux facteurs croisés de vulnérabilité qui contrecarrent les progrès accomplis en matière de réduction de la pauvreté.**

### **Réponse de l'administration :**

Le PNUD estime que les racines profondes de nombreuses crises sont liées à une extrême pauvreté endémique qui exige une réponse coordonnée et multiforme simultanée. Le PNUD collabore étroitement avec des partenaires humanitaires, pour la paix et nationaux afin d'identifier conjointement les résultats collectifs à moyen terme qui ont un impact sur les crises humanitaires prolongées, en définissant notamment les indicateurs de pauvreté. L'importance de ce domaine d'action est illustrée par la création du nouveau Réseau mondial de centres de politique, qui regroupe les compétences de l'organisation en matière de développement et de prévention des crises. Le PNUD, en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, assure également le secrétariat conjoint du Comité directeur mixte chargé de faire progresser la collaboration humanitaire et en matière de développement, qui est présidé par le Secrétaire général adjoint et dont l'Administrateur et le Coordonnateur des secours d'urgence sont vice-présidents.

<i>Principale(s) mesure(s)</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Unité(s) administrative(s) responsable(s)</i>	<i>Suivi</i>	
			<i>État d'avancement</i>	<i>Observations</i>
6.1 Participer à et diriger l'élaboration de politiques et l'orientation pour le triptyque action humanitaire, développement et paix, et pour l'approche du Nouveau mode de travail, plus particulièrement en lien avec ce qui relève de son mandat et les objectifs de développement durable	Décembre 2019	Bureau de la prévention des crises  Bureaux régionaux  Bureaux de pays		

6.2 Renforcer la sensibilisation auprès des gouvernements, notamment en organisant des manifestations, afin d'augmenter les investissements nationaux et l'aide internationale au développement dans les pays les moins avancés fragiles et touchés par des crises afin de mieux financer les activités liées aux problèmes du triptyque action humanitaire, développement et paix dans ces pays	Décembre 2021	Bureau de la prévention des crises Bureaux régionaux Bureaux de pays
6.3 Codiriger les expérimentations sur le terrain des orientations communes des Nations unies sur la résilience pour des approches conjointes sur l'ensemble des activités humanitaires, de développement et de consolidation de la paix	Juin 2020	Bureau de la prévention des crises Bureaux régionaux Bureaux de pays Organismes des Nations Unies

#### Recommandation n° 7.

**Les partenariats mondiaux et nationaux en faveur de la réduction de la pauvreté devraient être une solution stratégique de choix. Le PNUD devrait étendre ses partenariats prometteurs avec les organismes des Nations Unies et d'autres organismes de développement qui apportent des améliorations concrètes et fonctionnelles à ses programmes de lutte contre la pauvreté dans les pays les moins avancés, en particulier pour élargir les initiatives pilotes menées à l'échelle locale.**

#### Réponse de l'administration :

Le PNUD tirera parti des partenariats existants aux niveaux des pays, régional et mondial pour déployer un ensemble intégré de solutions de lutte contre la pauvreté pertinente pour chaque pays. Avec le BIT, le FNUAP, l'UNICEF et Programme alimentaire mondial, le PNUD est un membre fondateur central du Fonds commun pour le Programme 2030, mécanisme de financement commun interinstitutions créé pour soutenir l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable au niveau des pays. Le PNUD a collaboré avec le PNUE dans le cadre de l'Initiative Pauvreté-Environnement et du Partenariat pour une action en faveur de l'économie verte pour une approche intégrée de l'étude de la relation entre la pauvreté et l'environnement, en mettant l'accent sur les pays les moins avancés. Les institutions financières internationales sont également partenaires du PNUD, qui travaille actuellement avec 15 d'entre elles. Depuis le lancement, en mai 2018, du nouveau Cadre de partenariat stratégique entre les Nations Unies et la Banque mondiale pour le Programme 2030, le PNUD et la Banque mondiale sont partenaires de plusieurs initiatives communes.

Principale(s) mesure(s)	Calendrier	Unité(s) administrative(s) responsable(s)	Suivi	
			État d'avancement	Observations
7.1 Approfondir et développer des partenariats avec les grands réseaux universitaires et les experts mondiaux sur la mesure et l'analyse de la pauvreté et de l'inégalité (voir également la recommandation 3)	Décembre 2020	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes Bureaux de pays		

7.2 Tirer profit des initiatives internes existantes et nouvelles soutenant l'intégration des objectifs de développement durable afin de recourir de manière plus systématique et efficace aux compétences stratégiques fournies par les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires afin de répondre aux besoins des pays les moins avancés en tirant parti des laboratoires d'accélération nationaux.

Décembre 2019

Bureau des politiques et de l'appui aux programmes  
Bureaux régionaux  
Bureaux de pays

#### Recommandation n° 8.

**Le PNUD devrait s'attacher davantage à renforcer les politiques de réduction de la pauvreté tenant compte de la problématique femmes-hommes. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les pays les moins avancés doivent recevoir plus d'attention et de ressources.**

#### Réponse de l'administration :

La stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes 2018-2021 permettra au PNUD de veiller à ce que son appui à l'élimination de la pauvreté soit centré sur l'inégalité des sexes. De nouvelles directives de programmation ont été élaborées afin d'aider les pays en crise à mieux intégrer l'égalité des sexes dans leurs programmes en se focalisant sur la manière de prévenir la violence sexiste et d'y répondre, de promouvoir la participation et la prise de responsabilités des femmes et des organisations féminines dans la prévention des conflits et le relèvement post-conflit, de promouvoir les moyens d'existence transformatifs et le relèvement économique pour faire progresser l'égalité des sexes, de garantir l'accès des femmes à la justice, à la sécurité et aux droits de l'homme, de maintenir l'égalité des sexes au cœur de la réduction des risques de catastrophes et du relèvement, d'améliorer la représentation des femmes dans les processus de paix et les institutions politiques, et de transformer les gouvernements afin qu'ils agissent en faveur des femmes. Ces programmes sont complétés par des initiatives régionales, telles que le projet régional pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique qui aide les pays confrontés à des crises humanitaires et des catastrophes naturelles, et des initiatives nationales telles que le label égalité des sexes au moyen duquel le PNUD renforce les capacités des bureaux de pays concernant les programmes et les partenariats d'élimination de la pauvreté tenant compte de la problématique hommes-femmes.

Principale(s) mesure(s)	Calendrier	Unité(s) administrative(s) responsable(s)	Suivi	
			État d'avancement	Observations
8.1 Lancer le programme sur le développement local inclusif et équitable dans les pays les moins avancés, en se concentrant sur les investissements visant l'autonomisation économique des femmes	Décembre 2021	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes Bureaux régionaux Bureaux de pays FENU ONU-Femmes		
8.2 Présenter des directives concernant l'égalité des sexes et le relèvement, et renforcer les programmes pour les contextes de crise et de relèvement en tenant compte de la problématique hommes-femmes	Décembre 2021	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes Bureaux régionaux Bureaux de pays		

8.3 Renforcer l'égalité des sexes dans l'action climatique en soutenant les stratégies et es activités liées à la contribution déterminée au niveau national	Décembre 2021	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes Bureaux régionaux Bureaux de pays
--	---------------	--

### Recommandation n° 9

#### Le PNUD devrait prendre des mesures pour améliorer ses programmes en matière d'emploi et d'autonomisation des jeunes

#### Réponse de l'administration :

Le PNUD est déterminé à étendre ses programmes d'emploi et d'autonomisation des jeunes. Sa priorité est de faciliter la participation des jeunes aux activités économiques, sociales et politiques et de renforcer les capacités des institutions (publiques et privées) à interagir et créer des conditions favorables à l'autonomisation et à l'emploi des jeunes pour réduire la pauvreté. Actuellement, le PNUD met en œuvre avec succès trois programmes régionaux (Youth Co:Lab en Asie et dans le Pacifique, Youth Connect en Afrique et le programme régional de formation des jeunes à la direction de projets dans les États arabes), qu'il continuera de renforcer.

Principale(s) mesure(s)	Calendrier	Unité(s) administrative(s) responsable(s)	Suivi	
			État d'avancement	Observations
9.1 Étendre les initiatives régionales de promotion de l'entrepreneuriat, de l'autonomisation et de la participation citoyenne pour créer un écosystème favorable au leadership et à l'entrepreneuriat des jeunes	Décembre 2021	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes Bureaux régionaux Bureaux de pays		
9.2 Soutenir les projets d'innovation numérique pour l'autonomisation économique des jeunes, en partenariat avec le BIT, l'Union internationale des télécommunications et le FENU,	Décembre 2019	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes Bureaux régionaux Bureaux de pays		
9.3 Soutenir la participation et la contribution des jeunes aux laboratoires d'accélération dans les pays les moins avancés	Décembre 2021	Bureaux régionaux Bureaux de pays Bureau des politiques et de l'appui aux programmes		